# Gérer mes comptes de télérèglements Tutoriel



# Descriptif

Présentation du service en ligne

### Pour qui?

Ce service permet aux entreprises et exploitants (ou un tiers en procuration) de rattacher un ou plusieurs comptes bancaires afin de régler en ligne les sommes dues à leur MSA, via le service en ligne annexe « **Régler mes factures** ».

### Bon à savoir

#### Principes du télérèglement

- Le télérèglement est un mode de paiement dématérialisé qui permet à l'utilisateur de régler des cotisations identifiées depuis son espace privé.
- Le télérèglement ne doit pas être confondu avec le prélèvement automatique.
- Contrairement au prélèvement qui relève d'un accord tacite sur le montant débité, le télérèglement nécessite un accord explicite.
- L'utilisateur doit valider chaque télérèglement, il peut le faire à tout moment entre la date de réception de la facture et la date limite de paiement. Le montant de la facture sera débité le jour de la date limite de paiement.

### Bon à savoir

#### Procédure de rattachement d'un compte en télérèglement

Adhésion au service (acceptation des conditions générales).

2. Saisie de la demande de rattachement (formulaire à compléter).

3. Impression et envoi du formulaire et d'un RIB à la MSA.

4. Traitement de la demande par la MSA.

 Ouverture du service « Régler mes factures ».

- Pour régler des factures par télérèglement, l'utilisateur doit d'abord adhérer au service « Gestion des comptes en télérèglement » et rattacher au moins un compte bancaire.
- L'utilisateur peut enregistrer au maximum 3 comptes ;
- Toute demande de rattachement, résiliation ou remplacement doit être suivie de l'envoi du formulaire complété, signé et accompagné des pièces demandées par la MSA;
- L'utilisateur doit compléter et retourner un formulaire par demande ;
- Les demandes ne seront visibles en ligne qu'après traitement par la MSA;
- L'utilisateur est informé par courrier, ou tout autre moyen, du rattachement de la suppression ou du remplacement de(s) compte(s).

### Fonctionnalités

- Demander le rattachement d'un compte ;
- Demander la résiliation de(s) compte(s);
- Demander le remplacement d'un compte ;
- Visualiser le(s) compte(s).

### Avantages

- Facilite le règlement des factures ;
- Enregistrement possible jusqu'à 3 comptes.
- Autonomie : gain de temps, souplesse, évite les déplacements ou les appels à la MSA ;
- Rapidité : accessible en quelques clics ;
- **Gratuité**: pas de frais d'inscription, ni d'utilisation;
- **Disponibilité**: 24h/ et 7j/7;
- Sécurité : accès par mot de passe, connexions cryptées ;
- Procuration : possibilité offerte aux tiers d'effectuer la demande.

### Modalités d'accès exploitant

Pour accéder au service, rendez-vous dans « Mon espace privé : exploitant », puis dans « Mes services » identifiez le bloc « Factures et règlements » et sélectionnez « Gérer mes comptes de télérèglements (GCT) »

#### **Mes services**

#### **Attestations / Exploitation**

- Demander un changement de situation professionnelle
- Déclarer un accident du travail ou de trajet non salarié
- > Demander mes attestations professionnelles

#### Cotisations

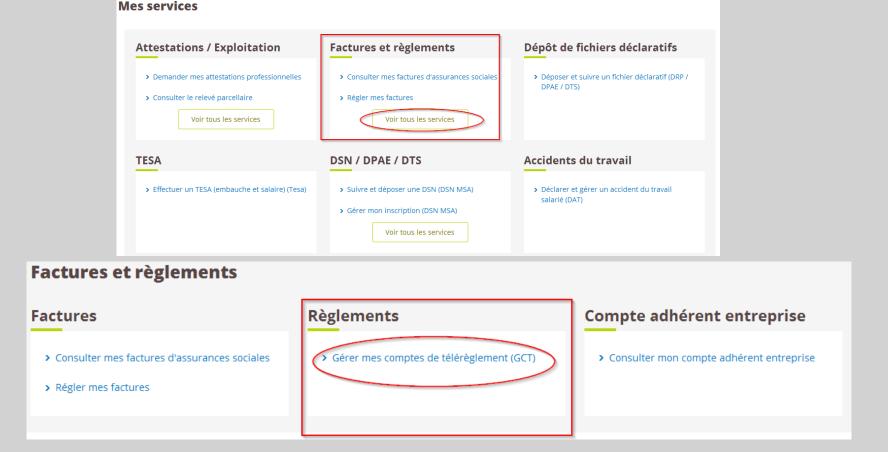
- Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- > Déclarer mes revenus professionnels (DRP)
- > Estimer mes cotisations Non Salariés Agricoles

#### Factures et règlements

- > Régler mes factures
- > Consulter mon compte adhérent exploitant
- Gérer mes comptes de télérèglement (GCT)

### Modalités d'accès employeur

Pour accéder au service, rendez-vous dans « Mon espace privé : entreprise », puis dans « Mes services » identifiez le bloc « Factures et règlements », cliquez sur « Voir tous les services », identifiez le bloc « Règlements » et cliquez sur « Gérer mes comptes de télérèglements (GCT) »



# Étapes clefs

Laissez-vous guider

### Page d'accueil

Depuis la page d'accueil du service, vous pouvez :

- visualiser les comptes (1);
- demander le rattachement d'un compte (2);
- demander la résiliation de compte (3), si un compte est déjà rattaché;
- demander le remplacement d'un compte (4), si un compte est déjà rattaché.

#### Télérèglement

Ce service vous permet de régler en ligne les sommes dues à votre MSA. Vous pouvez rattacher au maximum trois comptes bancaires. IMPORTANT: toute demande de rattachement, résiliation ou remplacement d'un compte envoyée à votre MSA ne sera visible que lorsque cette dernière l'aura traitée.

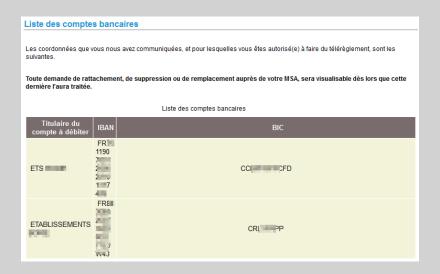
#### Gérer les comptes de télérèglement

- 1 > Visualiser les comptes
- 2 > Demander le rattachement d'un compte
- 3 > Demander la résiliation de(s) compte(s)
- 4 > Demander le remplacement d'un compte

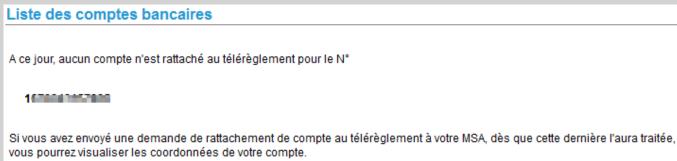
Exemple d'une entreprise ayant déjà au moins un compte rattaché.

### Étape 1 : Visualiser les comptes

Depuis cette page, visualisez le ou les comptes pour lesquels vous avez fait une demande de rattachement. Les comptes ne seront visibles qu'après traitement de la demande par la MSA.



Si aucune demande n'a été effectuée ou si la MSA n'a pas encore traité la demande, ce message apparaît :



### Étape 2 : Demande de rattachement

#### Adhérer

L'adhésion au télérèglement consiste simplement à transmettre à la MSA une autorisation de rattachement de compte.

Pour accéder au service et pouvoir rattacher un compte, vous devez d'abord accepter les conditions générales d'adhésion.

#### Conditions générales d'adhésion

Afin d'effectuer la demande de rattachement d'un compte au télérèglement, vous devez au préalable prendre connaissance des conditions générales d'adhésion en cliquant sur le lien ci-dessous, et les accepter :

- > Conditions générales d'adhésion
- J'accepte

Suivant

### Étape 2 : Demande de rattachement

#### Saisir le formulaire de rattachement

Sur cet écran renseignez :

- Les coordonnées de l'entreprise ou de l'exploitation ;
- Les coordonnées du titulaire du compte à rattacher;
- Les coordonnées bancaires du compte.

Ces données complètent le formulaire de rattachement que vous devez imprimer et retourner à la MSA.

Employeur ou Exploitant : ETABLISSEMENTS
SIRET/ET ou NIR de l'exploitant :  Adresse :
* Nom, prénom de l'exploitant ou du représentant légal de l'entreprise :
Coordonnées bancaires
Veuillez saisir les coordonnées bancaires que vous souhaitez utiliser dans le cadre du télérèglement.
Désignation du titulaire du compte à débiter
* Nom, Prénom ou Raison sociale :  Numéro de voie :
Complément de voie :
Nom de la voie :  Complément d'adresse :
* Code postal :  * Ville :
Compte à débiter
IBAN * * * * * * *
* BIC
Désignation de l'établissement bancaire teneur du compte à débiter
★ Nom de l'établissement :
* Ville de l'établissement :
Précédent Suivant

### Étape 2 : Demande de rattachement

#### Finaliser la demande de rattachement

#### Pour finaliser votre demande :

- Cliquez sur « imprimer le formulaire de rattachement », ce lien ouvre le formulaire pré rempli au format PDF;
- Imprimez-le;
- Complétez-le : date et signature ;
- Envoyez-le accompagné d'un RIB à la MSA.

Le formulaire est composé de deux parties, l'une est destinée à la MSA, l'autre à l'établissement bancaire du compte à débiter. La MSA se charge de transmettre à l'établissement bancaire la partie qui lui est destinée. Le télérèglement des factures vous sera accessible une fois que la MSA aura traitée votre demande de rattachement. Vous en serez informé par courrier ou tout autre moyen.

Vous venez de saisir les coordonnées que vous souhaitez utiliser dans le cadre du télérèglement.

Afin que votre MSA puisse :

enregistrer votre demande de rattachement de ce compte au télérèglement,

vous devez :

imprimer le formulaire de rattachement,

le retourner à votre MSA dûment complété, daté, signé et accompagné d'un RIB, RIP ou RICE

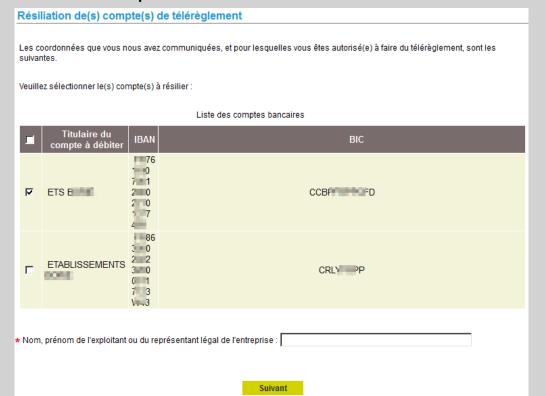
Nous vous conseillons d'en conserver un exemplaire.

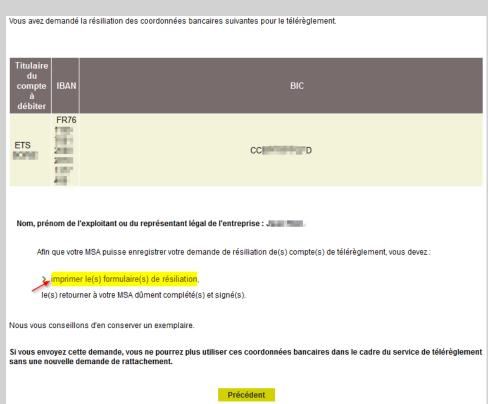
Précédent

### Étape 3 : Demande de résiliation

Si vous avez déjà effectué une demande de rattachement et que celle-ci a été traitée par la MSA, vous pouvez demander une résiliation de compte. Sélectionnez le ou les comptes à résilier et cliquez sur « Suivant ».

Comme pour la demande de rattachement la résiliation n'est effective qu'après renvoi du formulaire et traitement par la MSA.





## Étape 4 : Demande de remplacement

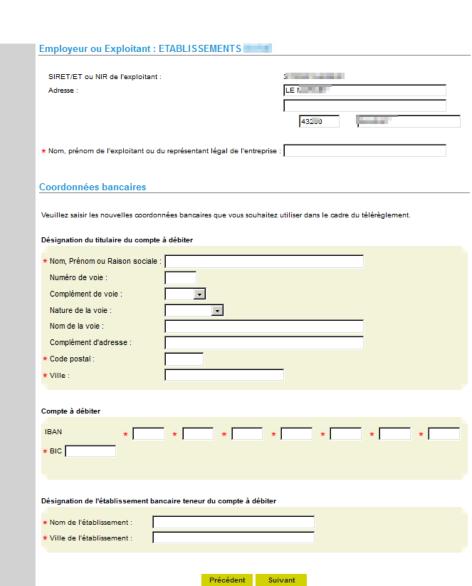
#### Sélectionnez d'abord le compte à remplacer.



Suivant

## Étape 4 : Demande de remplacement

Saisissez les coordonnées bancaires du compte de remplacement (la procédure est identique à la demande de rattachement).



### Étape 4 : Demande de remplacement

Pour finaliser la demande, téléchargez et retournez le formulaire de demande (cf. rattachement et résiliation).

